



## SOMMAIRE

### Préambule

### 2. Approbation dernier CR CA 14 06 2019

### 3. INTERNE

#### Travaux locaux Paris

#### Personnel

#### Point Financier

Placements & Trésorerie

Suivi des Règlements

Situations des clubs

Point sur les règlements

Point Aides Court Terme

Point Aides Long Terme

Situation des associations

#### Point moteur

Disponibilités

Actualisation du tarif des RG

#### Accidents 2019

Enregistrements

Déclaration

Convention

#### Dossier ASSURANCES

SOMECASSUR

Fixation du taux FDR

Modalités FFVV 2

RC Pro & Dirigeants

Autres risques analysés

#### NICOLAS

Multirisques, Extincteurs

AOT

ARAPA

#### Règlement Intérieur

Taux Aides 9.2 & 9.3

#### Dossier CENTRAIR

Anti Shimmy

Tomato

#### Historique ANEPVV

#### DOSSIER CLUB

BUNO BONNEVEAUX

ISSOUDUN

LA LLIAGONNE

LE PUY

NOGARO

### 4. POINTS DIVERS

AG Gréoux

Dates à retenir

#### Présents

PIERRE ALBERTINI

PIERRE ARROYO

CHRISTIAN BON

JOSEPH BOCCARELLI

Georges CHEVALET

GERARD COUTELIER

BERNARD GUILLEMIN

GILLES HUG

Daniel PERCIAUX

Jean-Michel ROY

#### Invité présent

DANIEL GAIME

#### Absents excusés :

GERARD CHIOCCI

Christian LECUYER

### - PREAMBULE

Ouverture du conseil d'administration 10h00 au siège de l'ANEPVV 55 rue des Petites Écuries Paris 75010. Le Président remercie les administrateurs présents pour leurs déplacements.

### - APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Après les modifications demandées par les administrateurs le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte rendu du 14 juin 2019.

### - INTERNE

#### TRAVAUX DANS LES LOCAUX DE PARIS :

Les infiltrations d'eau provenant du 6<sup>ème</sup> étage ont entraîné des travaux de rénovation. Cette remise en état s'est déroulée pendant l'été. Suite au déménagement de notre local, les peintures ont permis de rénover la pièce bureau et de la réorganiser à la guise de nos secrétaires. L'assurance a permis la prise en charge des travaux hors franchise.

#### PERSONNEL :

Notre comptable Angélique LEROY est en arrêt maladie. Quelques jours en juillet puis 15 jours en août et actuellement depuis le 23 août jusqu'au 25 octobre voir le 30 octobre.

La poursuite de l'activité comptable est actuellement assurée par Madame Annick PUPILLI. Notre vacataire est salariée aux mêmes émoluments que Madame Angélique LEROY pour 2 jours par semaines. Madame Angélique LEROY pourrait obtenir un mi-temps thérapeutique auquel s'ajouterait 2 jours par semaine de Madame Annick PUPILLI.

Nous n'avons jamais formalisé la gestion des arrêts maladie. Un document de référence sera élaboré avec les salariées. Une décision sera prise lors du prochain Conseil d'Administration pour une mise en application au 01 janvier 2020.

Dans le courant du premier semestre une étude sera à réaliser pour l'adoption d'une convention collective la plus adaptée à notre fonctionnement. Dans l'attente des modalités seront définies formellement en cas de congés maladie de longue durée.

Concernant la gestion salariale actuelle, Angélique passera à 90 % à compter du 01 octobre 2019.

#### **Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

Pour la compensation des heures supplémentaires de Mademoiselle Floriane JEAN JOSEPH, nous lui accordons une prime. Jusqu'au retour d'Angélique cette prime mensuelle exceptionnelle s'élèvera à 120 € brut. Elle est allouée pour participer à son investissement dans cette période particulière avec effet rétroactif au 01 septembre 2019.

#### **Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

Un contrat de prévoyance sera mis en place dès le retour d'Angélique et au plus tard le 01 janvier 2020 si l'arrêt devait se prolonger. Nous consulterons AG2R qui proposerait une offre intéressante..

#### **Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

#### POINT FINANCIER :

##### - PLACEMENTS & TRESORERIE :

Au 10 octobre 2019 notre disponibilité s'élève à 1464 K€ (39% des avoirs)

Au 10 octobre 2019 nos placement s'élèvent à 2252 K€ (61% des avoirs)

##### - SUIVI DES REGLEMENTS :

Pas d'alerte identifiée pour ce dernier trimestre.

Une action de relance doit être réalisée vers les derniers retardataires.

##### - SITUATION DES CLUBS :

- Nombre d'associations Inscrites : 155

- Nombre d'associations inscrites en Prévoyance : 97

##### - POINT SUR LES REGLEMENTS :

Pourcentage du suivi des règlements 2019 à ce jour :

- associations complètement à jour 76,77 %

- associations partiellement à jour 21,29 %

- Pourcentage des clubs sans aucun règlement 1,94 %

##### - POINT SUR LES AIDES FINANCIERES A COURT TERME :

En-cours en club : 181 500 €

##### - POINT SUR LES AIDES FINANCIERES A LONG TERME :

Capital en fin d'année : 291 158 €

Remboursements de l'année : 255 574 €

##### - POINT SUR LA SITUATION DES ASSOCIATIONS :

Comptes ACCIDENTS : 2 129 060 €

Comptes PREVOYANCE : 719 441 €

CUMUL : 2 848 502 €

## **POINT MOTEUR :**

### **- DISPONIBILITE**

3 moteurs 0 360 sont en attente de révision

2 moteurs 0 360 sont en cours de mensuration : les vilebrequins sont bons

Il nous reste un carter en stock.

Pour 2019 :

4 moteurs 0 360 et 1 moteur 0 540 ont été livrés.

Pour 2020

1 moteur 0 540 à prévoir 1<sup>er</sup> trimestre 2020

A noter que les prévisions de fin de potentiel doivent être adressées 6 mois à l'avance.

(RI : 8.9 R.G. MOTEUR REMORQUEUR)

### **- ACTUALISATION DU TARIF DES RG**

Le prix des pièces sera connu en décembre 2019 et permettra d'actualiser les tarifs pour 2020.

Actuellement le coût moyen des RG moteurs 0 360 est de 26 262 €.

De même pour les moteurs 0 540 le coût moyen est de 32 330€

Le coût des kits fluctue en fonction du dollar et le coût des vilebrequins a évolué de 4500 € à 7000€.

Notre Réserve Technique s'élève à 136 000€ et reste stable. Il est cependant nécessaire de revoir la situation moteur et RTR. Le tarif 2020 des RG sera fixé au Conseil d'Administration du 06 décembre 2019.

## **ACCIDENTS 2019 :**

### **Enregistrements des accidents :**

Liste des accidents 2019 fait apparaître une série de 26 événements déclarés ANEPVV. L'essentiel concerne des atterrissages sur aérodrome ou en campagne. Nous déplorons pour les associations inscrites à l'ANEPVV un pilote décédé et quatre blessés.

### **Le point sur les modalités de déclaration d'accident :**

Un dossier présenté reprend les éléments nécessaires à l'ANEPV et la FFVP.

Les administrateurs doivent étudier cette déclaration pour la valider le 06 décembre 2019.

Une mise en place papier de cette déclaration en concertation avec la FFVP est souhaitée dans un premier temps.

### **Convention prêt ou location :**

Un projet de convention « Associations/Propriétaire de planeur » est à l'étude. Les administrateurs sont invités à amender cette convention pour la valider le 06 décembre 2019.

## **DOSSIER ASSURANCE :**

### **- SOMECASSUR**

#### **Fixation du taux Fond de Réserve**

La tranche SOMECASSUR est remplacée par une tranche supplémentaire du fonds de réserve.

Pour 2020 le taux des deux tranches du Fonds De Réserve (+ et - de 60 000€) sont fixés à 1.1%.

Un bilan sera fait au bout d'un an.

#### **Modalité FFVV 2**

Pour 2019 20 concours réalisés dont des matériels non inscrits à l'année.

Ce compte ne concerne que les championnats inscrits au calendrier fédéral. L'emprunter doit disposer d'un compte ANEPVV. La déclaration est obligatoire avant l'événement.

Les inscriptions FFVV 2 deviennent gratuites à partir de 2020 pour les matériels inscrits à l'année. Nous excluons les matériels extérieurs et rechercherons à proposer une solution au travers d'Air Courtaige.

### **- RC PRO & DIRIGEANTS**

Le contrat Protection juridique est accepté avec le souhait de voir amélioré le seuil d'expertises judiciaires ainsi que les conditions de protection fiscale hors expert-comptable agréé.

### **- AUTRES RISQUES ANALYSES : Fraude interne ou externe**

La couverture du risque fraude et cyber criminalité nécessite des moyens humains et organisationnels non compatibles avec la taille de notre structure. Trop de contraintes sous forme de contrôles, de validations et de codes. Notre prise de précaution est d'agir « en bon père de famille », nous ne validons pas cette couverture de risques.

## **NICOLAS**

### **- MULTIRISQUES, EXTINCTEURS**

Nous venons d'actualiser notre assurance multirisque.

4 extincteurs ont été répartis entre sol et étage.

### **- AOT**

La région PACA propose une restructuration des installations de l'aérodrome de Vinon. De nouvelles constructions plus opérationnelles et recevant une couverture photovoltaïque sont proposées. Les travaux pourraient être prévus pour 2021.

L'ARAPA pourrait recevoir 3000 m<sup>2</sup> dont une façade donnant sur piste. Un complément de surface pour remplacer notre hangar Nicolas pourrait voir le jour à l'arrière de la structure ARAPA. Notre surface devrait couvrir au moins 300 m<sup>2</sup> de préférence de plain pied.

Pour l'ANEPVV c'est un nouveau déménagement du hangar à prévoir.

### **- ARAPA gestion du contenu hangar Nicolas**

Nos difficultés actuelles concernant le suivi du contenu du hangar Nicolas par l'ARAPA. Cela nous impose de rechercher un futur administrateur proche de l'aérodrome pour accompagner ce suivi.

## **REGLEMENT INTERIEUR :**

### **- TAUX DES FRAIS 9.2 & 9.3**

Modifier l'article 9.2.2 MONTANT TAUX ET FRAIS DES AIDES Pourcentage de 2,75 passant à 2,0 %  
Le Président et le Secrétaire sont en charge de présenter une mise à jour au prochain conseil.

## **Dossier CENTRAIR**

Compte rendu FFVP Commission Technique du 19 septembre 2019.

Lors de notre dernière visite à la Centrair les 21/22 Août, nous avons récupéré les plans (environ 80) de stratification des C 101 et 201 ainsi que quelques fiches de conception. Une opération de numérisation est en cours. A définir le moyen de mise à disposition ainsi que le tarif éventuel. Pour les pièces et éléments à potentiel, axes de charnières de gouvernes et rivets tubulaires la commande a été faite, livraison prévue pour fin septembre.

La vente sera assurée par l'Arapa par lot.

Pour les bielles de gouvernes, nous travaillons sur une solution type carte de travail ou le mécanicien pourra changer le tube par application d'un BS, ce qui permet de ne pas engager la responsabilité de la Fédération et Centrair reste le TCH. Centrair semble favorable pour cette solution, dès accord la Fédération déposera en leur nom le projet à la Dgac.

L'Arapa se procurera les fournitures tube et quincaillerie pour l'application de ce Bs et revente.

Pour les ressorts de compensateur, Centrair n'a plus de fournisseur ni de sous traitant pour ce type de conception. De plus leur certificateur (jaa form1) ne veut pas valider les pièces qui ne sont reconnus dans leur domaine d'activité.

## **ANTI-SHIMMY**

Un mail est à préparer à destination de toutes nos associations pour les informer d'une commande groupée de 10 systèmes anti-shimmy de rallye au prix de 1 400 € pièce, payable via le compte prévoyance ou accident, en demandant de nous retourner une précommande pour les clubs intéressés.

## **TOMATO**

Nous maintenons l'aide 1000€ à l'association TOMATO.

## **Historique ANEPVV :**

Michel CRUETTE prépare un historique pour les 50 ans de l'ANEPVV.

## **CLUBS :**

**NOGARO :** Le club sollicite un prêt relais de 124 000 € taux 2% en attente d'une subvention régionale.

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

**LA LLIAGONNE :** Demande de La Llagonne pour l'annulation de l'inscription du Nimbus4 HR en 2019 à porter au crédit de leur compte accident.

Demande également d'un prêt d'un montant de 10 000 €

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

**ISSOUDUN :** SF 28 accidenté. Jean-Michel ROY se rendra à Issoudun la semaine prochaine et nous donnera son avis sur la conduite à tenir pour la machine réformée. Nous réglerons le dossier dès que sera connu et régularisé le sort de ce matériel.

**LE PUY EN VELAY :** Nous allons proposer au Puy la prise en charge de la réparation de leur Janus sous la forme d'un prêt sans intérêt assorti d'une hypothèque avec des conditions de remboursement à négocier. Pierre ARROYO est sollicité pour se rendre au PUY et constater l'état du Janus.

**BUNO BONNEVEAUX :** AAVE Privés : Prise en charge casse sur compte accident.

**SAINT GIRONS :** Pierre ARROYO est sollicité pour à Saint Girons constater l'état de l'appareil

## **- QUESTIONS & POINTS DIVERS**

### **AG GREOUX LE 06 MARS 2020 :**

Le Rétro planning du trésorier est accepté et disponible.

Un rendez-vous est organisé le 30 octobre à Gréoux par la fédération pour régler les problèmes d'intendance, les réservations diverses.

## **DATES A RETENIR**

### **Prochaines réunions du CONSEIL d'Administration**

**Mercredi 27 Novembre 2019 – 10h00 – PARIS**

**Vendredi 07 février 2020 – 10h00 – PARIS**

## **ASSEMBLEE GENERALE**

**Vendredi 06 mars 2020 17h00 – GREAOUX LES BAINS**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 13 h 15.

Rédacteur Daniel Perciaux